



Rencontre-réseau
Melle – 25/01/2024

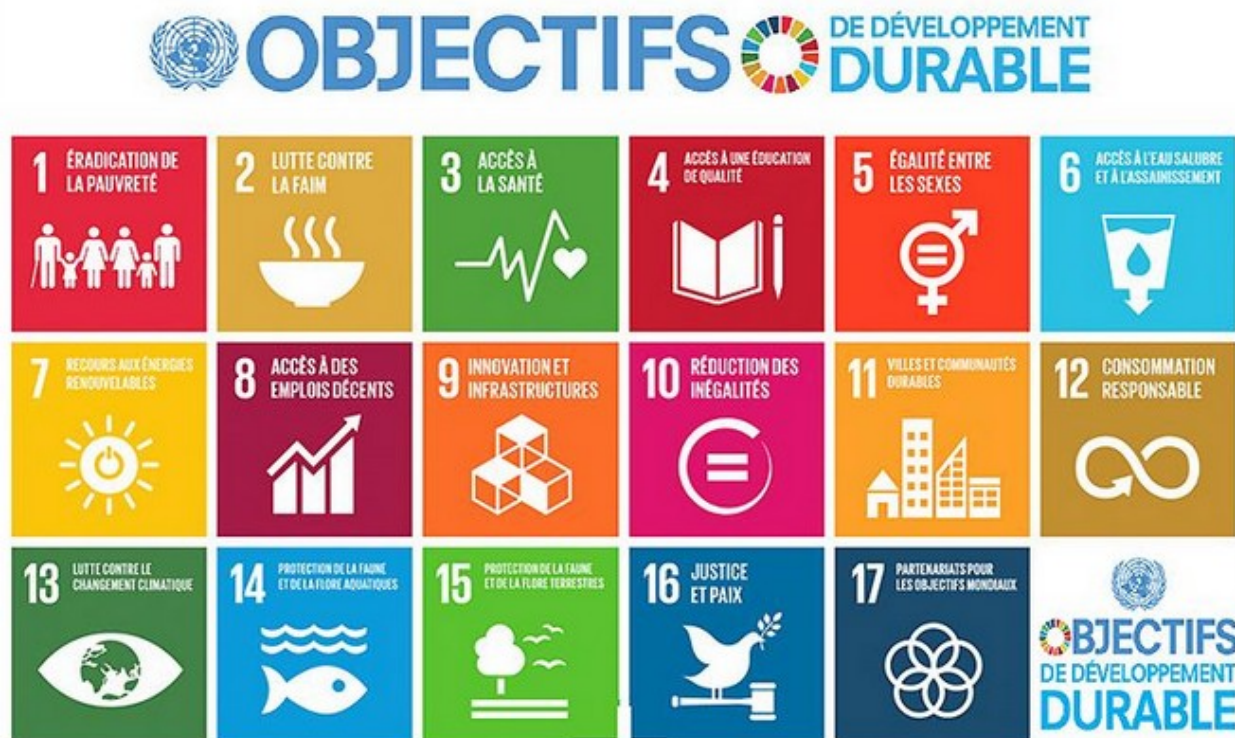
QUELS AVENIRS POUR LE TOURISME RURAL ? *ou comment « ne laisser personne de côté » ?*

Gilles Caire



“Des savoirs & des talents”

Introduction : « Ne laisser personne de côté »



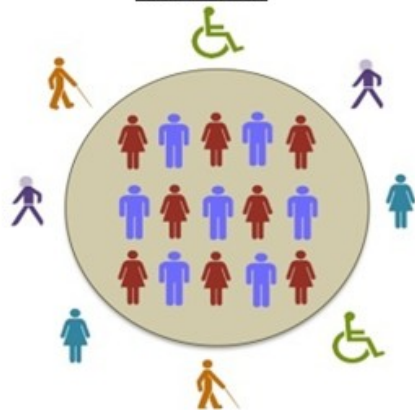
La promesse de transformation qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD) est de **ne laisser personne de côté** ("*Leave no one behind*" ou *LNOB*).

1. De l'exclusion à l'inclusion

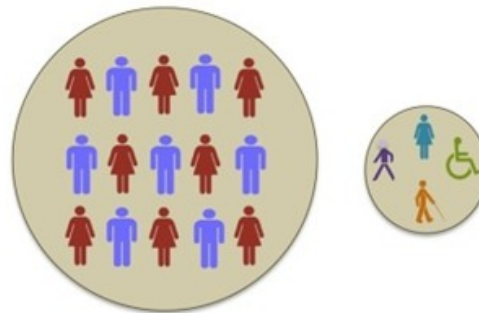
L'exemple de l'école

Transposition aux politiques touristiques

Exclusion



Ségrégation



Intégration



Inclusion



- Récepteur/émetteur
- **Touristes/habitants**

Tourisme intégré :

Casamance 1960s ;

Stations intégrées 1970s ;

Discours de Vallouise 1977

Tourisme inclusif :

UNESCO 2020 ;

Polynésie française 2023

2. L'ambition : Le tourisme, activité bénéfique pour les pays et communautés d'accueil



Article 5



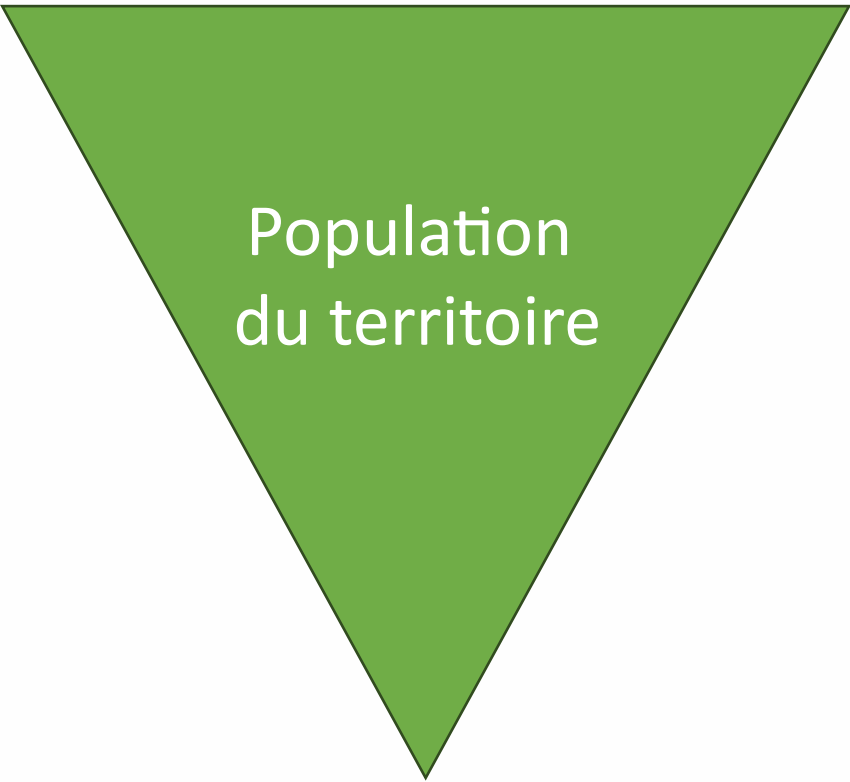
1999

1. **Les populations locales sont associées aux activités touristiques** et participent équitablement aux bénéfices économiques, sociaux et culturels qu'elles génèrent (...)
2. **Les politiques touristiques doivent être conduites de telle sorte qu'elles contribuent à l'amélioration des niveaux de vie des populations des régions visitées** et répondent à leurs besoins (...)
3. Une attention particulière doit être portée aux problèmes spécifiques des zones côtières et territoires insulaires, ainsi que des **régions rurales** ou de montagne fragiles, pour lesquels **le tourisme représente souvent l'une des rares opportunités de développement face au déclin des activités économiques traditionnelles.**
4. **Les professionnels du tourisme** doivent (...) procéder aux **études d'impact** de leurs projets de développement sur l'environnement et les milieux naturels ; ils doivent également délivrer, avec la plus grande transparence et l'objectivité requise, **les informations quant à leurs programmes futurs**, et leurs retombées prévisibles, et **faciliter un dialogue** sur leur contenu avec les populations intéressées.

3. Un triple défi

Attractivité

Acceptabilité



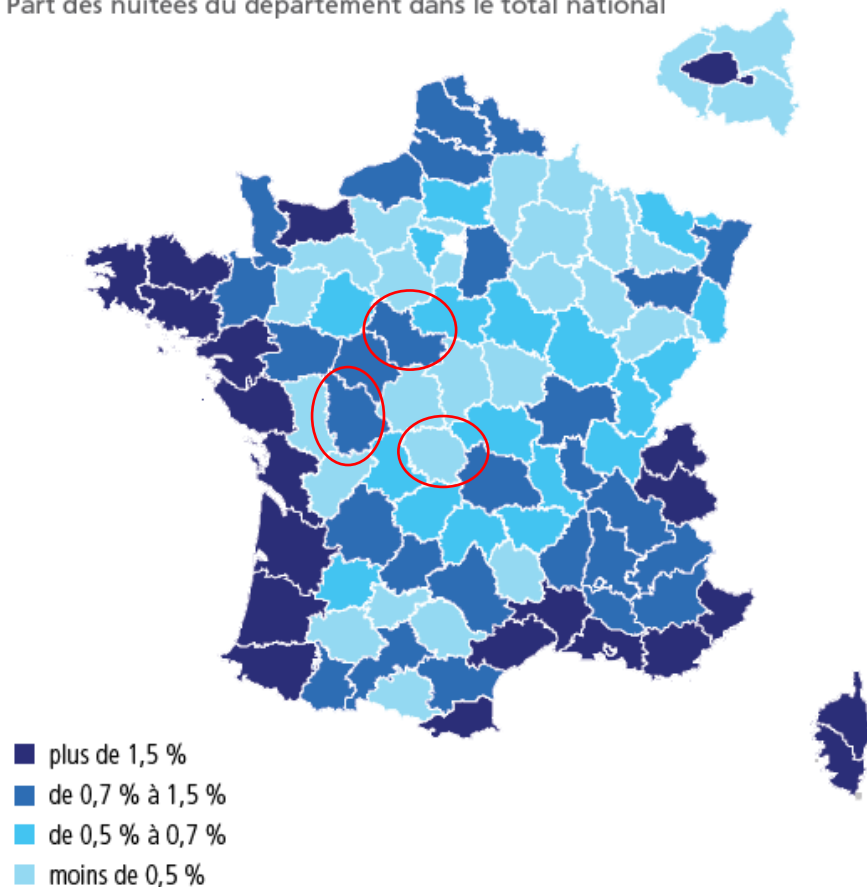
Population
du territoire



Transition écologique et sociale

4. Attractivité : Des situations contrastées

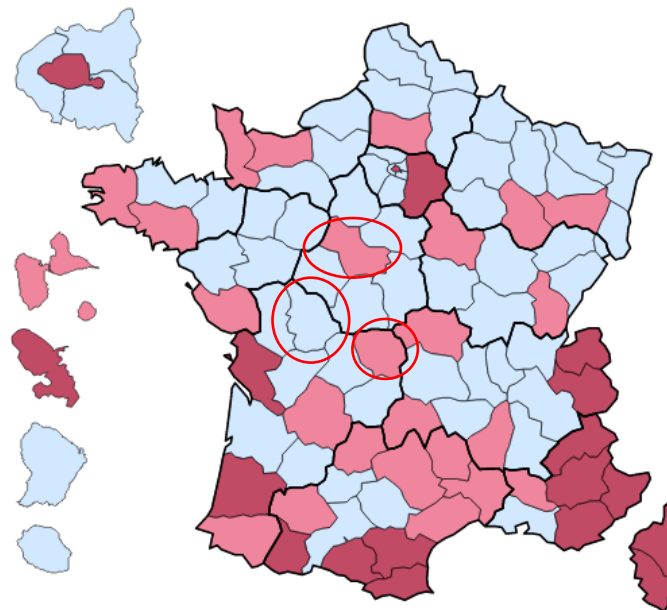
Part des nuitées du département dans le total national



Source : SDT, 2018

Part de l'emploi touristique local selon le département en 2019

- Inférieure à la moyenne nationale
- Entre une fois et une fois et demie supérieure à la moyenne nationale
- Plus d'une fois et demie supérieure à la moyenne nationale



Lecture : Dans le Finistère, la part de l'emploi touristique local dans l'emploi est de 7,7 %, soit entre une fois et une fois et demie supérieure à la moyenne nationale de l'emploi touristique local (6,4 %).

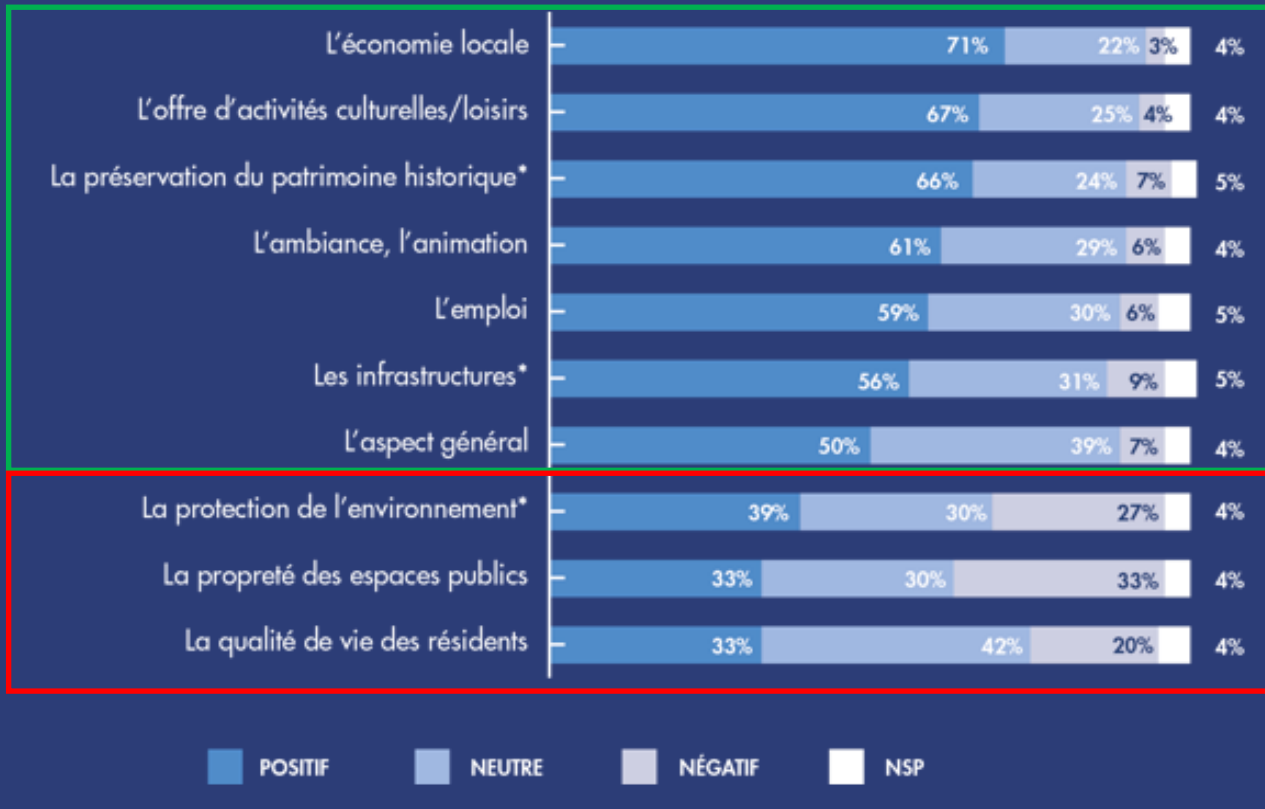
Champ : France.

Source : Insee, base Tous salariés (DADS-DSN) 2019, base Non-salariés 2019.

5. Acceptabilité : Le ressenti des habitants

Impact du Tourisme sur les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes

Pour chacun des aspects suivants, diriez-vous que le développement du tourisme a une influence plutôt positive ou négative ?



<https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/impact-du-tourisme-sur-les-habitants-dauvergne-rhone-alpes/>

6. Transition : l'importance du tourisme dans la mobilité des Français

- Mobilité locale (<80 km) : un peu moins de 3 déplacements par jour pour 9km par jour
= **3200km à l'année**
64% en voiture, 24% à pied, 8% transport en commun, 2,5% à vélo.
- Mobilité à longue distance (>80 km) : 6,3 voyages par an (20% à la journée; 80% avec nuitée(s); à 91% en France), 5,1 motif perso/1,2 motif pro; 28 nuits / 32 jours
= **7600 km à l'année**
63% voiture, 26% train, 8% avion, 1% autocar, 2% autre;
en voyageur-km 44% avion; 30% voiture; 22% train
- **La mobilité touristique représente en 2018 plus de 80% de la mobilité à longue distance** Le tourisme est donc le facteur essentiel de la mobilité hors environnement quotidien des Français.
- *Les 10% des personnes les plus mobiles de la population effectuent la moitié de l'ensemble des voyages et 5% de la population française = 50% des émissions dues aux déplacements touristiques. A contrario, 20% de la population ne pratique pas le tourisme et 40% ne partent pas en vacances (+10pts en zone rurale)*

Source : Enquête transports et déplacements, 2019

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/resultats-det-ailes-de-lenquete-mobilite-des-personnes-de-2019>

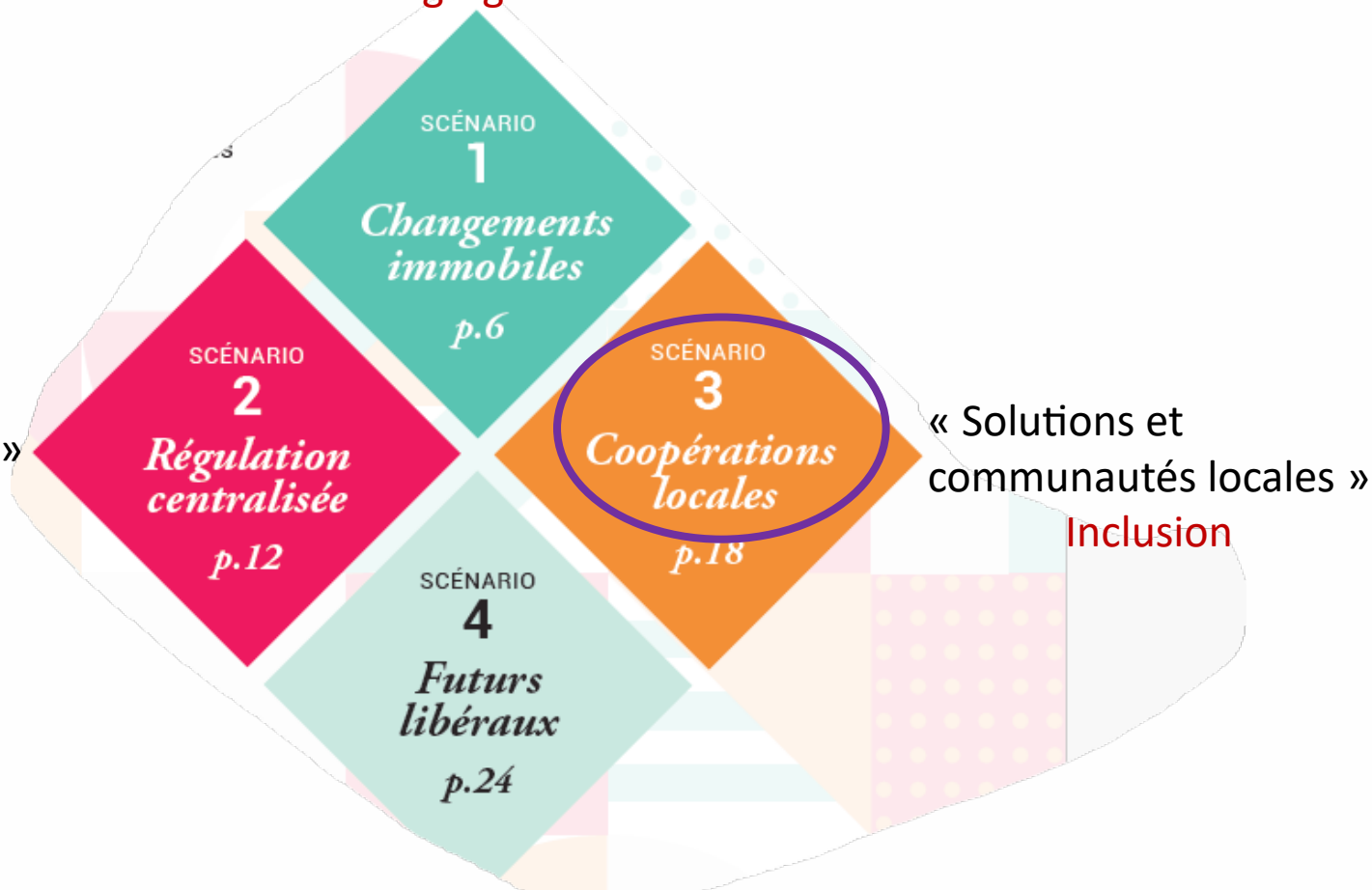


7. Prospective : 4 scénarios contrastés

« Une offre à deux vitesses »

Ségrégation

« Quotas de points verts »
Intégration (forcée)



« Le modèle libéral poussé à l'extrême »

Exclusion

8. Offices du tourisme et typologie des habitants

Identification des 5 profils

Je souhaite...

Informer les habitants de mon rôle en tant qu'office de tourisme

Je dois m'adresser à...



L'habitant
CONSOMMATEUR



L'habitant
OFFREUR



L'habitant
CITOYEN



L'habitant
INFLUENCEUR



L'habitant
ACCEUILLANT



+

Source : MONA

Le néo-habitant

L'habitant partant

L'habitant participant
(gouvernance)

L'habitant bénévole

9. Un regard en arrière

15 avril 1889 : Syndicat d'initiative dans l'intérêt de la ville de Grenoble



A l'origine, 4 notables (avocat, écrivain, rentier, propriétaire...), passionnés de sport, de géographie, de géologie, de culture locale, de gastronomie... = la « passion pour la petite patrie »

- *« Cette société s'efforcera de pourvoir Grenoble d'assez d'agréments et de ressources pour en faire apprécier encore davantage le séjour à ses habitants et pour réussir à y attirer les étrangers (...) »*
- *On a hésité un peu entre différents noms. C'est en songeant à une force fédérative pouvant rassembler tout ce que font nos sociétés – la Société alpine [Club alpin], la Société des Courses, les Amis des Arts, etc. [la société des touristes du Dauphiné] – que nous avons opté pour un syndicat des initiatives locales »*
- Les membres actifs sont uniquement les membres volontaires des bureaux des 4 sociétés + 2 délégués de la presse de Grenoble; Les membres souscripteurs n'ont pas de droit de vote; Le maire de Grenoble est Président d'honneur; « *le Syndicat s'interdit absolument toute discussion politique ou religieuse* »

Larique Bertrand, *L'économie du tourisme en France des années 1890 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale : organisation et développement d'un secteur socio-économique*, thèse d'histoire, Bordeaux 3, sous la direction de Christophe Bouneau, 2006

10. Un regard côté italien



- Le premier Pro loco d'Italie est fondé en 1881 à Pieve Tesino (Trentin-Haut-Adige).
- Les Pro Loco sont des associations à but non lucratif formées par des bénévoles qui s'engagent à promouvoir leur territoire, à découvrir et à protéger les traditions locales, à améliorer la qualité de vie de ceux qui y vivent et à valoriser les produits et la beauté du territoire.
- Les Pro Loco organisent des événements dans les domaines du tourisme culturel, de l'histoire environnementale, du folklore, de la gastronomie et du sport. Les initiatives visant à améliorer la ville et la vie de ses citoyens sont aussi celles qui créent la base indispensable à un tourisme de qualité.
- Le nombre de Pro Loco en Italie a plus que doublé au cours des vingt dernières années (6200 associations, 600 000 sociétaires).



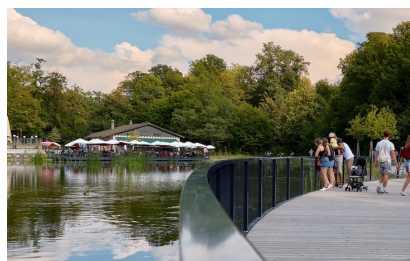
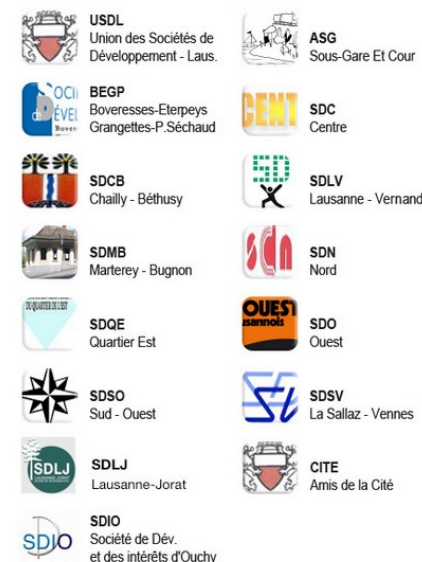
<https://www.unpli.info/>

11. Un regard côté suisse



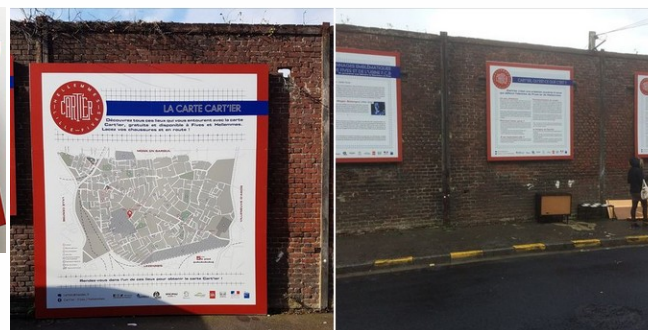
UNION DES SOCIÉTÉS DE
DÉVELOPPEMENT DE LAUSANNE
MEMBRES USDL

- Les premières sociétés de développement apparaissent dans les principales villes et stations durant les années 1880, à Zurich et Lausanne en 1885, à Genève en 1889.
- La « Société pour le Développement de Lausanne » entre autres activités – fait construire en 1889 sur une concession accordée par la Ville, le lac artificiel de Sauvabelin pour les adeptes du patinage sur glace ainsi qu'un pavillon-restaurant. Elle sert depuis son origine à faire le lien entre les habitants et les autorités.
- De nombreuses manifestations se déroulent sous son égide, notamment un repas-saucisse en automne et la célébration de la Fête nationale du 1er Août. L'USDL est présente lors des manifestations importantes de notre Ville.
- L'USDL collabore sur tous les dossiers, chantiers et grands projets conduits par la Ville de Lausanne et le canton dont l'impact est important, tels la fiscalité écologique, le M2, Quartiers 21, Tridel, le réseau TL, l'Opéra de Lausanne, le Musée des Beaux-Arts, le City-Management, Métamorphoses, etc., tout en veillant au maintien de la qualité de vie de ses habitants.



Conclusion : Questionnements possibles

- Aller à la rencontre et intégrer les habitants ?
- Ouvrir le CA, le comité de direction ?
- Confier la permanence de certains BT à des bénévoles?
- Rapprocher OT et comité des fêtes, de quartier ?
- Proposer des activités de conseil de voyages pour les habitants ?
- Elaborer une carte et une mise en récit participative du territoire ?



Je vous remercie de votre attention